



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

lieux de mémoire

Question écrite n° 75613

### Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation de la maison de l'écrivain combattant de la guerre 1914-1918, Henri Barbusse, située à Aumont-en-Halatte (Oise) et restée pour l'essentiel en l'état de saccage où l'avait mise l'armée ennemie. Cette situation rend sa visite impossible par les élèves des établissements scolaires auprès desquels se rendent les représentants de l'association des amis d'Henri Barbusse pour leur présenter films, livres et expositions sur la grande guerre et répondre à leurs questions à son propos. Malgré ses nombreux efforts d'animation et démarches, l'association des amis d'Henri Barbusse, propriétaire de la maison de l'écrivain n'a pu jusqu'ici obtenir d'aide publique nationale pour financer la requalification de la maison d'Henri Barbusse, auteur de rang national. Elle mène pourtant une action éducative, constante et déterminée pour faire connaître la vie, l'œuvre et l'action de l'écrivain dans les établissements scolaires du second degré. Elle y présente notamment l'ouvrage d'Henri Barbusse « Le Feu » sorti durant l'avant dernière année de la guerre, premier livre décrivant la vie des « poilus » qui fut suivi par ceux de Maurice Genevoix, Roland Dorgelès, Blaise Cendrars et d'autres. Il obtint le prix Goncourt en novembre 1916 et celui-ci est toujours en vente en librairie depuis cette époque, à l'exception du temps de l'occupation nazie. On comprendra donc pourquoi l'association des amis d'Henri Barbusse est attachée à la réouverture de la maison de l'écrivain, lieu évidemment des plus nécessaires pour faire connaître aux jeunes élèves comme à de nombreux adultes l'homme Henri Barbusse, écrivain profondément républicain et démocrate. Il lui demande quelles dispositions financières elle entend prendre pour contribuer à la requalification de la maison d'Henri Barbusse d'ici à novembre 2016, centième anniversaire du prix Goncourt au « Feu » qui devrait y être commémoré comme il se doit.

### Texte de la réponse

La maison d'Henri Barbusse, à Aumont-en-Halatte (Oise), est effectivement dans un état de conservation qui ne lui permet pas d'être ouverte au public dans des conditions satisfaisantes. Cette maison est la propriété d'une association, l'association des amis d'Henri Barbusse, et il appartient d'abord à celle-ci de proposer un projet de rénovation et de valorisation susceptible de bien mettre en valeur ce site important de mémoire. Aucun projet de ce type n'a à ce jour été transmis aux services du ministère de la culture et de la communication. Par le passé, des subventions publiques ont été attribuées à l'association et ont permis d'entreprendre des travaux. Le ministère de la culture et de la communication est prêt à étudier un projet de rénovation qui s'appuierait sur un projet scientifique et culturel de qualité, aux côtés des collectivités territoriales concernées. Enfin, la Fédération nationale des maisons d'écrivain et des patrimoines littéraires, soutenue par le ministère de la culture et de la communication, est également en mesure d'apporter un soutien méthodologique à une telle entreprise.

### Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75613

**Rubrique :** Patrimoine culturel

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Culture et communication

Date(s) clée(s)

**Question publiée au JO le :** [10 mars 2015](#), page 1629

**Réponse publiée au JO le :** [11 août 2015](#), page 6139